

# O e c o n o m i a H u m a n a

Bulletin de la Chaire Économie et Humanisme

Septembre 2003

## Dans ce numéro

- **Éditorial**  
Page 1
- **L'OMC et les labels sociaux et environnementaux : se dirige-t-on vers l'interdiction des appellations biologiques et équitables?**  
René Audet  
Page 2
- **Une organisation mondiale de l'environnement? Survol d'un débat émergent**  
Maxime Rondeau  
Page 3
- **Recension de livre**  
Atlas de l'alimentation dans le monde  
Marie-Lou Ouellet  
Page 5
- **9<sup>ème</sup> conférence internationale Karl Polanyi: Sous le thème de la coexistence**  
Maxime Rondeau  
Page 9
- **L'expérience européenne en matière de responsabilité sociale**  
Corinne Gendron  
Page 10
- **Site Internet du mois**  
Page 8
- **Appels de communications**  
Page 12 à 14
- **Babillard**  
Page 15
- **Offre d'emploi**  
Page 16
- **Calendrier des événements**  
Page 22

## Éditorial

Maxime Rondeau  
Rédacteur en chef

Les questions de gouvernance, concept parfois mal défini et utilisé souvent tous azimuts, sont clairement de plus en plus importantes et ce, à tous les niveaux d'activité (national, transnational, international) et pour la plupart des acteurs sociaux, politiques, économiques. Les problèmes de gouvernance mondiale et les nouvelles formes de régulation retiennent particulièrement notre attention pour cette édition du bulletin

Présentant les conclusions d'un cahier de recherche disponible à la Chaire, René Audet nous entretient de la problématique des labels sociaux et environnementaux et l'implication de l'OMC dans la question. Le problème est important, car sa solution pourrait entraîner de lourdes conséquences pour des enjeux tels que la foresterie et les pêcheries. Par ailleurs, cette solution passerait peut-être par une articulation entre trois foyers de régulation : les États, l'OMC et les ONG de l'agriculture.

Dans une perspective similaire, la rédaction fait état du débat sur l'éventualité d'une Organisation Mondiale de l'Environnement. Cette éventuelle OME serait le pendant de l'OMC, censée pouvoir contrebalancer cette dernière en lui opposant une coordination des politiques environnementales globales que le contexte actuel, à travers le PNUE et les organisations se préoccupant de questions environnementales, ne permet pas.

Toujours dans la veine de la gouvernance mondiale, Marie-Lou Ouellet nous présente une recension de *l'Atlas de l'alimentation dans le monde*. Les conclusions de la recension, à l'image du pro-

pos de l'ouvrage, font état d'un paradoxe alarmant en ce qui concerne le système alimentaire mondial et qui n'est pas sans rappeler les préoccupations autour du concept de la sécurité alimentaire.

Heureusement les paradoxes sont parfois solubles dans l'innovation sociale. Ainsi Corinne Gendron nous fait part des récentes orientations de la Commission des Communautés Européennes en matière de responsabilité sociale d'entreprise. La CCE s'oriente en effet vers une approche qui permettrait de réconcilier en partie volontariat et coercition par le biais d'un cadre public de reconnaissance des initiatives volontaires de responsabilité sociale. Le rôle de l'État ne serait plus tant de définir le contenu substantif des cadres de référence que d'encadrer les processus de «dialogue social».

Finalement, le thème central de ces articles semble idéal pour l'annonce de la conférence Karl Polanyi du 12 au 16 novembre 2003 à l'Université Concordia. Les thèmes généraux de cette conférence sont au diapason avec les préoccupations évoquées dans ce *Bulletin* du mois de septembre. Le thème central, la coexistence, porte à réfléchir sur les modes de gouvernance. Que peut-on espérer de la *coexistence* entre les différents (très différents) acteurs dans le cas des labels sociaux et environnementaux? L'avènement d'une OME pourrait-elle réellement coexister avec l'OMC? En viendrait-elle à y être subordonnée? Finalement, que faut-il penser de cette coexistence tragique, entre deux grands groupes mondiaux, causée par les distributions hautement asymétriques du système alimentaire mondial?

## L'OMC et les labels sociaux et environnementaux : se dirige-t-on vers l'interdiction des appellations biologiques et équitables?<sup>1</sup>

René Audet

Étudiant-chercheur, Chaire Économie et Humanisme

L'apparition d'une multitude de labels sociaux et environnementaux sur les rayons des supermarchés traduit sans doute des préoccupations vécues par les consommateurs, les agriculteurs et les différents acteurs de la filière agroalimentaire mondiale. Les denrées labellisées sont certifiées selon des critères et des principes de culture, d'échange ou d'organisation inscrits dans des cahiers de normes qui font office de réglementation privée à laquelle les producteurs adhèrent volontairement. C'est pourquoi on peut affirmer que les certifications dans le domaine de l'agriculture constituent un nouveau foyer de régulation.

Ce phénomène de normativité parallèle à l'État apparaît au moment où l'agriculture, suite à un siècle de modernisation et d'intensification de la production, est sujette au processus de mondialisation des échanges et au développement d'une régulation commerciale globale. Portée au niveau mondial par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cette régulation vise l'intégration des marchés nationaux dans un marché commun et s'acharne à éliminer les mesures de différenciation entre les pays et entre les produits. Ce type de régulation multilatérale se pose ainsi en contradiction avec les certifications qui, justement, identifient et différencient les produits sur la base de leur mode de production ou d'échange, comme le commerce équitable et l'agriculture biologique, ou encore sur la base de la localisation de la production (ex : les indications d'origine).

Comme l'atteste l'agenda de l'OMC pour les prochaines années, l'issue de cette problématique opposant le principe des certifications aux règles du commerce international préoccupe de plus en plus les pays membres. En septembre 2003, à Cancun, l'OMC se prononcera sur la légalité des appellations d'origine et des indications géographiques et ensuite, en 2005, sur l'acceptabilité des labels sociaux et environnementaux : les certifications pourraient alors être considérées comme des obstacles techniques au commerce et constituer une barrière non tarifaire, d'où l'importance de cette question pour la pérennité des initiatives de l'agriculture alternative et, dans une certaine mesure,

de l'agriculture durable. D'autant plus que plusieurs autres domaines, comme la foresterie et les pêcheries, sont aussi l'objet d'une multitude de certifications et que les conclusions du débat sur les certifications en agriculture auront un impact sur toutes les initiatives de ce genre. Il importe donc d'étudier les mécanismes par lesquels l'OMC pourrait invalider la régulation alternative portée par les ONG de l'agriculture pour comprendre quel type d'articulation semble se dessiner entre ces deux foyers de régulation.

Ce que nous montre l'analyse de la question des certifications en tant que potentiels obstacles techniques au commerce, c'est que même si ces deux types de régulation sont foncièrement incompatibles, ils peuvent cohabiter jusqu'à ce qu'un troisième acteur entre en jeu. En effet, la compétence de l'OMC s'arrête aux législations des États membres et les certifications ne peuvent faire l'objet de la discipline de cet organisme tant qu'elles restent indépendantes de ces derniers. Cependant, lorsque l'État légifère sur les normes mises de l'avant dans les certifications pour tenter de mettre de l'ordre dans leur foisonnement, il fait entrer le système de certification dans le champ de compétence de l'OMC. Cette articulation entre les trois foyers de régulation que constituent les ONG de l'agriculture, les États et l'OMC présente des indices de l'émergence d'une régulation hybride dans la filière agroalimentaire, résultat des rapports entre les promoteurs d'une agriculture alternative et les industriels, d'une part, et entre les grands ensembles politiques rivaux qui structurent les négociations à l'OMC, d'autre part.

---

<sup>1</sup>Ce texte est le résumé du cahier de recherche no 13-2003, *De nouveaux foyers de régulation en concurrence dans la filière agroalimentaire : comment s'articulent les Labels, certifications et appellations d'origine avec le droit commercial de l'OMC?* Disponible à la Chaire Économie et Humanisme et sur [www.ceh.uqam.ca](http://www.ceh.uqam.ca)

## Une organisation mondiale de l'environnement? Survole d'un débat émergent

Maxime Rondeau

Rédacteur en chef, *Oeconomia Humana*

Depuis la création du système Nations-unies et l'avènement des institutions internationales en général, plusieurs critiques ont été faites à l'endroit du multilatéralisme<sup>1</sup>. Fondées ou non, objectives d'un point de vue scientifique ou simple rhétorique politique, ces critiques méritent, pour la plupart, d'être étudiées. D'un point de vue pratique, il est important de rechercher les faiblesses de système et de mettre en place les correctifs nécessaires. D'un point de vue théorique, même critique, il semble pertinent de procéder à une analyse de la rhétorique politique, afin de déconstruire les discours et, ainsi, mettre en lumière d'autres incongruités du système, celles-ci plus difficile à cerner.

L'idée d'une organisation mondiale de l'environnement, symbolisant pour plusieurs un pendant plus social à l'OMC, doit sa conception à une insatisfaction grandissante quant aux organisations, aux institutions internationales et au multilatéralisme. En effet, la plupart des arguments soutenant la création d'une telle organisation sont en réalité des critiques directes du système actuel de gouvernance mondiale de l'environnement et des critiques implicites du système international.

Dans un article publié pour la revue *Environment*, Frank Biermann trace un portrait intéressant du débat sur la question d'une organisation mondiale de l'environnement<sup>2</sup>. De façon réaliste, il reconnaît que l'idée est loin de faire consensus. Cependant, il souligne qu'elle semble aussi de moins en moins irréalisable. Il prend pour exemple les nombreux développements internationaux comme l'OMPI, signe que les États sont prêts à centraliser davantage le processus décisionnel, dans un environnement clairement décentralisé et constitué de plusieurs acteurs. À cet égard, il recense les arguments suivants, en appui à la formation d'une Organisation Mondiale de l'Environnement.

Premièrement, une telle organisation permettrait une meilleure coordination de la gouvernance mondiale de l'environnement. L'auteur fait ici référence à ce qu'il appelle le déficit de coordination dans l'architecture de la gouvernance mondiale.

Ce déficit entraîne des coûts supplémentaires de gestion des organisations, en plus de produire des résultats mitigés quant aux politiques implantées. Deuxièmement, une organisation mondiale de l'environnement favoriserait les transferts technologiques aux pays en voie de développement. Troisièmement, et cela semble très important, l'auteur reconnaît en la création d'une organisation mondiale de l'environnement, une organisation qui favoriserait l'implantation et le développement du droit international de l'environnement. Il affirme, à cet égard, que le OIT pourrait très bien servir de modèle. Les arguments principaux présentés, l'auteur conclue sur le design institutionnel d'une telle organisation. Brièvement, trois modèles sont envisagés : le modèle de coopération, le modèle centralisé et le modèle hiérarchique.

Le modèle de la coopération reviendrait essentiellement au *statu quo*. Il n'y aurait pas vraiment de coordination des politiques. On maintiendrait plutôt en place le schéma organisationnel. Les agences et les organisations ayant des préoccupations environnementales périphériques à leur rôle principal, comme le PNUD et la Banque Mondiale, continueraient d'évoluer avec cette nouvelle organisation. Cette dernière serait construite sur les bases actuelles du PNUE. Son statut, au sein de l'ONU, serait nécessairement augmenté. On pourrait, par ailleurs, envisager de plus gros budgets et une augmentation de sa bureaucratie.

Le modèle centralisé, pour sa part, intégrerait les différents régimes, institutions et organisations à vocation environnementale, distincts de par leur spécialisation dans un domaine d'activité ou pour un enjeu particulier. Là encore, le PNUE servirait de planche de lancement à cette nouvelle organisation. Cette option est probablement celle qui se rapproche le plus du design institutionnel de l'OMC.

Finalement, un modèle basé sur le Conseil de Sécurité de l'ONU, pourrait être envisagé pour une organisation environnementale mondiale. Cette organisation aurait de réels pouvoirs d'intervention contre les États ne se conformant pas aux

traités et aux ententes internationales au sujet de l'environnement.

De toute évidence, les trois modèles varient de par leur nature et de par leur caractère coercitif. La probabilité d'implantation est donc très différente. Le modèle de coopération étant la version minimaliste et le modèle hiérarchisé illustrant la version maximaliste, le modèle de centralisation semble faire un bon compromis entre l'efficacité et la probabilité d'implantation avec succès. Dans cette optique, Steve Charnovitz reprend l'argumentaire de Biermann et affirme que la version maximaliste est plutôt improbable et qu'il faut envisager une centralisation partielle<sup>3</sup>. L'auteur souligne également d'autres points supportant l'idée d'une OME, comme une meilleure interaction entre science et politique, un meilleur financement, une meilleure participation des États...

Presque tous reconnaissent l'absence de consensus quant à la création d'une OME. Même au sein du camp soutenant l'idée de sa mise en place, il se trouve bon nombre de divergences. Il donc utile de faire un bref survol de quelques arguments en défaveur stricte de la création d'une telle organisation. À cet égard, Juma Calestons offre une bonne synthèse des arguments contre la création d'une OME<sup>4</sup>.

Premièrement, il y a la crainte d'un dédoublement de la bureaucratie internationale, d'une hausse des dépenses et d'un fonctionnement encore plus laborieux. Deuxièmement, un certain scepticisme quant la neutralité de cette nouvelle organisation fait consensus parmi les opposants. Troisièmement, ces mêmes opposants critiquent vivement l'idée que cette organisation pourrait être le pendant de l'OMC. Selon eux, il serait plus efficace de concentrer les efforts à intégrer les considérations environnementales au sein même de l'OMC et de ne pas procéder à la division (inutile) des questions commerciales et environnementales.

L'idée d'une OME, si elle ne fait pas l'ombre d'un consensus, suscite à tout le moins un excellent débat. À cet égard, il est intéressant de constater que l'enjeu environnemental commence à pénétrer les programmes de recherche dominant des relations internationales. Intégré depuis de nombreuses années dans les programmes de recherche plus critiques, l'enjeu environnemental semble être un terrain fertile pour la discussion de nom-

breuses problématiques du domaine des relations internationales comme la sécurité, le concept d'anarchie, la coopération<sup>5</sup>. Bien que certains récupèrent le vocabulaire de l'école Réaliste des relations internationales, en parlant de la nécessité d'un *Léviathan vert* (faisant ainsi référence au concept classique de Hobbes) pour une gouvernance mondiale de l'environnement efficace, les écoles dominantes des relations internationales marginalisent encore la question de l'environnement.

<sup>1</sup>Pour une discussion introductive sur ce débat, lire SMOUTS, M-C (1996) Les Organisations Internationales, Paris, Armand Colin. L'auteure trace un portrait synthétique et plutôt complet des problèmes du multilatéralisme contemporain, comme l'épineuse question du Conseil de sécurité et les diverses modifications envisagées.

<sup>2</sup>BIERMANN, F. (2000) « The Case for a World Environment Organization » Environment, Vol. 42.

<sup>3</sup>CHARNOVITZ, S. (2002) A World Environment Organization, United Nations University Institute of Advanced Studies.

<sup>4</sup>CALESTONS, J. (2000) « The Perils of Centralizing Global Environmental Governance » Environment, Vol. 42.

<sup>5</sup>En référence à la possibilité d'une OME détenant les prérogatives et le pouvoir d'intervention du Conseil de sécurité de l'ONU, le débat sur la sécurité environnementale est très intéressant. Bien que problématique à bien des égards, plusieurs tentatives de définition de la sécurité nationale et internationale, en des termes non-militaires, ont été faites au cours des dernières années (exemple de DEUDNEY, D. (1990) « The Case Against Linking Environmental Degradation and National Security » Millennium : Journal of International Studies, Vol. 19, no 3, pp 461-476 et RØNNFELDT, C.F. (1997) « Three Generations of Environment and Security Research » Journal of Peace Research, Vol. 34, no 4, pp 473-482.

## Recension de livre

### *Atlas de l'alimentation dans le monde*

Lang, Tim et Erik Millstone, Paris, Éditions Autrement-Collection Atlas/Monde, 2003, 128 p.

Marie-Lou Ouellet

Étudiante-chercheure, Chaire Économie et Humanisme

Dans cet ouvrage, les professeurs britanniques Tim Lang et Erik Millstone<sup>1</sup> dressent le portrait de l'alimentation dans le monde. Bien faite, cette petite plaquette aux multiples cartes, graphiques et statistiques permet d'apprécier en un coup d'œil les nombreux paradoxes du système alimentaire. L'ouvrage est divisé en cinq parties : les problèmes contemporains du système alimentaire ; l'agriculture ; le commerce ; la transformation, la distribution et la consommation et, en dernier lieu, on présente un tableau synoptique des pays du monde dans lequel on dévoile des statistiques à propos de leur agriculture et leur consommation. Cet article fait état du contenu des quatre premières sections suivi de quelques réflexions.

#### Les problèmes contemporains

D'entrée de jeu, les auteurs affirment « On produit sur notre planète plus de vivres qu'il n'en faut pour la totalité de ses habitants, mais des forces politiques, économiques, écologiques et sociales rendent leur production, leur distribution et leur consommation inévitables » (p.8). Deux milliards de personnes sont sous-alimentées de manière chronique et pourtant, on produit dans le monde suffisamment de nourriture pour nourrir TOUTE la planète. On trouve en effet des excédents de céréales mais une bonne partie des récoltes des pays riches est détruite « pour protéger le cours des prix » (p.12). Au surplus, les pays incapables de nourrir leur population sont aussi ceux où la croissance démographique est la plus élevée.

De nombreux autres problèmes ont cours sur la scène mondiale. Mentionnons entre autres les menaces écologiques causées par les pénuries de sol et d'eau et le réchauffement terrestre ; les intoxications alimentaires dont souffrent chaque année un milliard de personnes ; les carences vitaminiques surtout le fait de la population des pays du sud ; les maladies coronariennes, le diabète et l'obésité surtout présents chez les habitants des pays occidentaux. Mentionnons également l'aide alimentaire souvent « utilisée par le pays donateur comme un moyen d'influencer la politique du pays bénéficiaire » (p. 28).

#### L'agriculture

L'agriculture de type industriel domine depuis 1950 en Amérique du Nord et en Europe. Fortement mécanisés, ces deux blocs pratiquent l'élevage intensif en empêchant les animaux de se comporter de manière naturelle. Les étables y sont surpeuplées et, afin de limiter la propagation des maladies infectieuses qu'un tel type d'élevage génère, les éleveurs utilisent régulièrement les antibiotiques dont on soupçonne qu'ils provoquent une résistance chez les humains.

Avec l'agriculture industrielle, les petits fermiers, incapables de concurrencer les élevages intensifs, sont menacés. En plus de l'exode rural, l'environnement subit lui aussi des séquelles du fait de la consommation élevée d'énergie majoritairement de forme fossile et de la pollution qu'elle produit. Au demeurant, l'agriculture industrielle qui produirait de la viande soi-disant bon marché ne tient pas compte des externalités telles les coûts de la lutte contre la pollution, des infections et de la pression exercée sur les ressources que sont l'eau et le sol.

La majorité de la population mondiale consomme un régime essentiellement végétarien mais, dans les pays riches, la consommation est surtout tournée vers un régime dont la protéine est de type animal. L'abondance en céréales et en grains secs de l'Occident lui permet d'entretenir un tel régime. Lang et Millstone mentionnent : « bien que la production de viande puisse se justifier sur le plan économique, du moins à court terme, elle n'est pas judicieuse à long terme sur les plans écologique et nutritionnel » (p.34). Un régime à base de céréales nécessite en effet 180kg de céréales afin de nourrir une personne pendant une année, alors qu'il en faut 930 pour un régime à base de viande. En outre, la quantité d'eau nécessaire pour produire 100 grammes de blé s'élève à 25 litres alors qu'elle est de 25000 litres (!) pour la même quantité de bœuf. Le tiers des captures halieutiques et 95% de la récolte mondiale du soya servent à nourrir des animaux qui aboutiront sous la fourchette.

Relativement aux plantes génétiquement modifiées (OGM), on les cultive aux Etats-Unis depuis 1996. On y a créé un soja tolérant aux herbicides de même que du maïs et du coton résistants aux insectes. Alors qu'en 1997, on cultivait les OGM sur 11 millions d'hectares dans le monde, ce type de culture occupait une surface de 52,6 millions hectares en 2001. Son usage est fortement décrié, surtout en Europe.

Quant à l'utilisation des pesticides (ce terme regroupe les herbicides, les fongicides et les insecticides), celle-ci a connu une croissance spectaculaire depuis les années 1950. À court terme, ils accroissent la productivité mais c'est sans tenir compte de leur coût réel qui devrait inclure les dommages à l'environnement et à la santé humaine, la multiplication des insectes résistants et les coûts reliés à leur élimination. Le danger de leur utilisation est plus que réel et les auteurs signalent que les pesticides tuent 20000 ouvriers agricoles par an, qu'ils empoisonnent la faune et la flore, polluent les sources d'eau et contaminent le reste de la chaîne alimentaire. De surcroît, le contrôle du commerce des pesticides est détenu par un faible nombre d'entreprises : en 2001, sept sociétés détenaient plus de 80% des parts de marché.

Conséquence de l'agriculture industrielle, la biodiversité agricole est menacée. Simplement aux Etats-Unis, 97% des variétés de fruits et légumes sont déjà disparues alors qu'au Moyen-Orient, seules 15% des variétés de blé ont été conservées. Au total, « on estime que seulement 10% des espèces de plantes exploitées dans le monde sont toujours cultivées... » (p. 54) en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. De plus en plus, des variétés indigènes disparaissent au profit de plantes non indigènes et de plantes transgéniques. Un tel manque de diversité rend les populations dépendantes et vulnérables tant aux parasites qu'aux maladies.

### **Le Commerce**

On s'en doute, en valeur, les pays d'Europe et d'Amérique du Nord représentent 60% de toutes les exportations alimentaires. On transporte de plus en plus de nourriture et les auteurs attirent notre attention sur un commerce de denrées superflu. Ils donnent en exemple le commerce du lait qui est à la fois exporté et importé par de nombreux pays, ce qui donne lieu à des voyages

inutiles. Par exemple, alors que le Canada importe 98000 tonnes de lait, au même moment, il en exporte 54000 tonnes. Les impacts écologiques de ce commerce sont évidents car le transport des aliments est une source importante d'émission de gaz à effet de serre, sans mentionner les risques de propagation de maladies. La distance entre les producteurs et les consommateurs s'allonge de plus en plus et le trafic aérien, générateur d'émissions de gaz carbonique, augmente sans cesse afin de satisfaire la demande de fruits et légumes frais toute l'année. Ainsi, 1 kg d'asperges produites au Chili et exportées vers New York génère 4,7 kg de gaz carbonique ou dit autrement, 1 unité d'énergie d'asperge exige 73 unités d'énergie de carburant pour parcourir les kilomètres qui séparent le Chili des Etats-Unis.

Ainsi, l'expansion du commerce et de l'exportation agricole augmente sans cesse. Pendant que le volume de nourriture a quadruplé, les animaux vivants sont négociés comme n'importe quelle marchandise. Toutefois, Millstone et Lang insistent sur le fait que les conditions du commerce international ne sont pas égales pour tous. Alors qu'en 1994, les pays signataires du GATT s'étaient engagés à réduire les subventions aux agriculteurs et négociants, seulement 2% de baisse a été constatée chez les pays membres de l'OCDE. En somme, les pays du Sud ont été contraints d'ouvrir leur marché aux importations étrangères alors que les pays riches continuent de protéger leur marché. Au même moment, les termes de l'échange se détériorent. Les denrées agricoles du Sud, des denrées de base vulnérables aux chutes de prix, constituent souvent l'essentiel de l'exportation de ces pays alors que leurs importations sont constituées de produits manufacturés et par conséquent plus onéreux.

Le commerce équitable, avec ses pratiques loyales, va à l'encontre de ce phénomène. Il vise à créer des liens directs et durables avec les producteurs en leur accordant un prix garanti pour leurs produits. Le prix au détail inclut une prime sociale afin d'améliorer les conditions sociales et écologiques de la région productrice.

La transformation, la distribution et consommation Les géants internationaux existent depuis longtemps, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle en fait. Cependant, à cette époque, des centaines de milliers de petites entreprises régionales ou nationales

coexistaient avec eux. C'est de moins en moins le cas. Aux États-Unis par exemple, « les quatre plus importantes entreprises de transformation dans chaque ligne de produit détiennent ensemble une grosse part marché. » (p. 82) Dans le cas du soya et du bœuf, cette part se situe autour de 80%. Dans le cas du secteur de la minoterie, *ADM Milling, ConAgra, Cargill et General Mills* détiennent 61% du marché. Ces pourcentages sont respectivement de 59% et 50% dans les cas du porc et du poulet.

Chez les détaillants ce phénomène d'oligopole est le même. Les fusions se sont accélérées et les entreprises de distribution dictent maintenant les règles du marché. Leur pouvoir est immense et leurs bénéfices toujours plus élevés alors que celui des agriculteurs diminue. Les surfaces des supermarchés augmentent sans cesse et l'objectif est d'intensifier le chiffre d'affaires par mètre carré afin d'éliminer les petits concurrents. Cela réussit. En moyenne, le chiffre d'affaires par pied carré est passé de 293\$ US à 391\$ US tandis qu'ils ne supportent plus le poids de l'inventaire. Ce risque est maintenant relayé aux fournisseurs.

En parallèle, la demande pour la nourriture biologique augmente constamment. Bien que ce type d'aliments ne représente que 1 à 3% des ventes au détail, la progression se situe à 20% par année, ce qui constitue un phénomène suffisamment important pour attirer les grands fabricants alimentaires. Paradoxalement toutefois, l'importation et le transport des aliments biologiques éliminent une partie des bénéfices environnementaux d'un tel type d'agriculture.

### Quelques réflexions

Que retenir de cette petite plaquette ? Entre autres que l'industrie agricole et alimentaire repose entre les mains d'un nombre toujours plus restreint de joueurs et que l'agriculture industrielle est tout sauf une agriculture durable. Cette agriculture technoscientifique (Goodman, 2003) et ses méthodes de production fordistes ont généré bien sûr une abondance sans précédent. C'est ce qu'on voulait. La science, la technologie et l'industrie ont uni leurs efforts afin de transformer les procédés et les méthodes conventionnels vers des processus de production maximisés, spécialisés et orientés vers la standardisation, les monocultures et l'exportation.

Mais il n'y a pas que les rendements qui soient abondants. Les conséquences négatives sont elles aussi nombreuses tant au niveau social, économique qu'environnemental. Notre monde s'urbanise et l'exode rural s'intensifie. On favorise l'utilisation des pesticides et des plantes génétiquement modifiées au détriment de la santé et de la biodiversité. On vide les mers. On déboise pour épancher des fumiers engendrés par une demande sans cesse croissante de protéines animales. Le Sud sous-alimenté et pauvre exporte des denrées à des habitants du Nord riches et obèses. Une poignée d'entreprises contrôle la majorité de la production et le contenu de notre assiette auquel on ajoute 20 milliards de dollars par an d'additifs alimentaires pour en améliorer la couleur, la saveur, la texture et la durée de conservation.

Mais tout n'est pas si noir. La logique productiviste a aussi donné lieu à des pratiques alternatives caractérisées par l'objectif de créer un système alimentaire environnementalement durable, économiquement viable et socialement juste (Allen et al. 2003). Conséquence heureuse, le modèle de productivisme se tourne vers une logique de qualité afin de reconstruire les systèmes économique, social, culturel et environnemental des régions rurales (Jenkins et Parrott, 2003).

Ces nouvelles pratiques que Lang et Millstone regroupent sous le terme « vraie révolution verte » sont multiples. Nous avons déjà mentionné le commerce équitable et l'agriculture biologique. D'autres initiatives s'inscrivent à la marge. L'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est l'une de celles-là. L'ASC est un concept qui relie les producteurs et les consommateurs-partenaires. Ceux-ci achètent une part de la récolte en début de saison, ce qui permet aux agriculteurs une meilleure planification et l'assurance de leur sécurité financière. Ce faisant, les partenaires partagent les risques et les bénéfices avec le producteur<sup>2</sup>.

D'autres initiatives émergent : les marchés de producteurs (farmers markets), l'agriculture urbaine, les produits régionaux et artisanaux et la promotion de produits arborant un label d'origine.

Plusieurs de ces pratiques se reconnaissent par les labels et la certification. Selon Barham (2002), ces labels, qu'elle nomme les labels à valeur ajoutée, représentent les formes institutionnalisées de ces

nouvelles pratiques alimentaires et un effort pour réhumaniser le marché. Ils présentent d'un passage de normes compétitives vers des normes coopératives et ils se rapportent à des valeurs de conscience morale et d'identité. Bien que porteurs d'un message différent (par exemple la certification *Dolphin Safe* prône la protection des dauphins et donc de l'environnement alors que le commerce équitable prône l'équité sociale), ces initiatives partagent toutefois une même caractéristique : leur message est explicite à propos de valeurs habituellement non considérées par le marché. Goodman (2003) nomme le phénomène le « tournant qualité ». Accompagné d'innovations institutionnelles comme un marketing direct, des circuits de distribution courts, un système alimentaire local, la légitimation des pratiques alimentaires artisanales et de la cuisine régionale (Goodman, 2003), le « tournant qualité » fait référence tant aux qualités intrinsèques, fonctionnelles et organoleptiques des produits qu'aux qualités sociales et humanistes.

Ainsi, il est faux de croire que nous n'avons aucun choix et qu'il faille subir le seul système actuel, industriel. Des alternatives existent et comme le mentionnent Millstone et Lang, c'est à nous de décider si nous voulons d'un système alimentaire quantitatif ou qualitatif.

Dans une allocution récente, Louise Vandelac déplorait la fracture sociale que représente le fait « de ne plus aimer ceux qui nous nourrissent. »<sup>3</sup> Favoriser un système alimentaire durable, c'est recréer ce lien qui devrait unir la terre à l'humain et redécouvrir ce noble travail qui permet de nourrir son voisin.

<sup>1</sup>Tim Lang est professeur de politique alimentaire à l'Université de Londres et conseiller auprès de l'Organisation mondiale de la santé alors que Erik Millstone est maître de conférence en politique scientifique à l'Université Sussex au Royaume-Uni.

<sup>2</sup>Pour en savoir plus sur ce type d'agriculture, consultez le site d'Équiterre [www.equiterre.qc.ca](http://www.equiterre.qc.ca)

<sup>3</sup>Louise Vandelac enseigne la sociologie à l'UQAM et est professeure au Centre d'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement et à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM. Cette allocution fût entendue à l'occasion du rassemblement de l'Université rurale québécoise tenu en Mauricie du 17 au 22 août lors de l'atelier sur l'agriculture biologique.

#### Références

Allen, Patricia, Margaret FitzSimmons, Michael Goodman et Keith Warner. 2003. Shifting plates in the agrifood landscape: the tectonics of alternatives agrifood initia-

tives in California. *Journal of Rural Studies*, vol. 19, p. 61-75.

Barham, Elizabeth. 2002. Towards a theory of values-based labeling. *Agriculture and Human Values*. Vol. 19, p. 349-360.

Goodman, David. 2003. The quality «turn» and alternative food practices : reflections and agenda . *Journal of Rural Studies*, vol. 19, p. 1-7.

Jenkins, Tim et Nicholas Parrott. 2003. The commodification of heritage and rural development in peripheral regions: Artisanal cheesemaking in rural Whales. [Friedman School of Nutrition Science and Policy, Tufts University], in William Lockeretz. 2003. *Ecolabels and the greening of the food market*, Boston, Massachusetts.

## Site Internet du Mois

### CorporateWatch

Situé à Oxford, au Royaume-Uni, CorporateWatch est un groupe coopératif de recherche et de publication dont l'approche vise à enquêter sur le comportement des entreprises et plus précisément, sur les structures et les systèmes qui les supportent. Les principaux secteurs auxquels il s'intéresse sont l'armement, la biotechnologie, la construction, l'alimentation, le pétrole, l'industrie pharmaceutique et les relations publiques. Le site Internet de CorporateWatch contient les profils descriptifs d'une vingtaine d'entreprises qui oeuvrent dans les secteurs industriels mentionnés précédemment. Chaque profil contient toute l'information relative à l'historique de l'entreprise, à ses clients, à son marché, à sa structure, à ses filiales, à ses services, à ses pratiques douteuses et enfin, aux pressions exercées contre elle. Ce site permet également d'accéder à une foule de documents en ligne, dont le magazine mensuel « CorporateWatch », ainsi que des articles portant sur différents enjeux sociaux et environnementaux.

[www.corporatewatch.org](http://www.corporatewatch.org)



## 9<sup>ème</sup> conférence internationale Karl Polanyi Sous le thème de la coexistence

Maxime Rondeau

Rédacteur en chef, *Oeconomia Humana*

Du 12 au 16 Novembre 2003, à l'Université Concordia, se tiendra la neuvième conférence internationale Karl Polanyi. Cette conférence, sous le thème de la coexistence, réunira plusieurs universitaires de différentes disciplines. Thème récurrent dans les écrits de Polanyi, la coexistence renvoie aux dynamiques sociales, économiques, politiques... parfois interdépendantes ou, dans une optique tout à fait différente, parfois contradictoires, pour ne pas dire dialectiques. Lors de cette conférence, les participants discuteront d'enjeux contemporains, illustrant cette relation de coexistence entre des phénomènes sociaux, économiques, politiques... Le thème central de la conférence permet, en ce qui concerne la Chaire Économie et Humanisme, un ensemble de projets diversifiés et rejoignant presque tous les axes de recherche privilégiés par l'institut d'économie politique Karl Polanyi<sup>1</sup>.

Au nombre de ces projets, notons une préoccupation particulière pour la problématique de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Notons également une préoccupation pour la question de la certification forestière et les implications sur les régimes de gouvernance. Les communications des autres participants forment un ensemble hétérogène de projets sur des thèmes variés, tels le concept de pouvoir, les relations internationales et la coopération Nord-Sud. La participation de la Chaire se fera sur la base de deux panels, l'un traitant de la RSE et l'autre, des nouveaux modes de gouvernance et de régulation. Bien que la formule de cette conférence permette une certaine liberté au niveau des présentations, il semble important de présenter les préoccupations de l'institut, à travers le personnage de Karl Polanyi.

Karl Polanyi (1886-1964) s'est fait connaître par son *opus* "La Grande Transformation"<sup>2</sup>. L'ouvrage se voulait une remise en cause du paradigme libéral classique en économie, soutenant l'hypothèse que l'économie de marché soit une caractéristique fondamentale des relations sociales. Faisant une critique en règle des postulats d'Adam Smith, "La Grande Transformation" est l'oeuvre majeure de Polanyi pour plusieurs raisons. La première de ces raisons est l'apport conceptuel de l'ouvrage aux sciences sociales en général. Au nombre de ces concepts, trois sont aujourd'hui réutilisés par plusieurs auteurs, surtout dans l'étude du phénomène de la mondialisation. Les concepts de *double-mouvement*, *d'encastrement* et de *commodités fictives* sont tous trois développés dans "La

Grande Transformation". Expliqués de façon brève, les trois concepts peuvent être reliés à une critique du *laissez-faire* économique, de la *main invisible* de Smith.

L'essence de la critique de Polanyi à l'endroit du libéralisme économique classique, consiste à remarquer le caractère artificiel d'une telle organisation. Polanyi affirme que des trois composantes majeures de cette doctrine, la *Terre*, le *Capital* et le *Travail*, deux ne peuvent être soumises aux règles du marché, sans avoir pour conséquences des frictions sociales importantes. Il s'agit donc de la commodification fictive du *Travail* et de la *Terre*. Il n'est pas possible, selon Polanyi, de laisser au marché le soin d'assigner une valeur arbitraire aux personnes et à l'environnement. À ce titre, il est important que l'État intervienne, qu'il maintienne l'économie *encastrée* dans les relations sociales. L'alternative, une économie désencastrée de la sphère sociale, amènera son lot de problèmes. La dynamique du *double-mouvement* entre, le cas échéant, en jeu. Le mécontentement populaire, accompagnant les conditions d'une économie désencastrée, mettra une pression sur n'importe quel gouvernement. Ce dernier se verra obligé de rajuster le tir et réguler l'économie. Pour illustrer l'interaction de ces concepts, Polanyi utilisa l'exemple du système économique du début du XX<sup>ème</sup> siècle, fortement libéralisé et la réaction politique sous la forme de l'État-Providance.

L'application des concepts de Polanyi au contexte de la mondialisation économique de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, renvoie à cette préoccupation du désengagement de l'État face à l'économie mondialisée et constitue une autre raison de l'importance de son oeuvre. Les membres de la Chaire Économie et Humanisme, participant à la conférence, discuteront de ces préoccupations.

<sup>1</sup> Ces axes privilégiés étant la sécurité de l'Occident versus la sécurité internationale, la globalisation et les formes de résistance par le mouvement anti-globalisation, les droits humains universels versus le droit à l'autodétermination des peuples et des nations, le phénomène du multilatéralisme versus le phénomène du régionalisme, le concept de l'intérêt et de biens publics versus le concept d'accumulation privée et, finalement, les enjeux d'autorité religieuse et séculaire, les enjeux de genres et d'identité et les enjeux de santé, de population et d'environnement.

<sup>2</sup> POLANYI, KARL (1957) *The Great Transformation : The Political and Economic Origins of our Time*, Boston, Beacon Press.

## L'expérience européenne en matière de responsabilité sociale

Corinne Gendron

Chercheure principale, Chaire Économie et Humanisme

Même si le concept de responsabilité sociale est résolument nord-américain, à la rigueur anglo-saxon, l'Europe semble avoir pris les devants dans ce dossier depuis l'appel de Lisbonne en 2000, et avec la publication en 2001 du livre vert sur la responsabilité sociale, l'ouverture d'un forum, et la publication d'une communication en juillet 2002 intitulée : « La responsabilité sociale des entreprises : une contribution des entreprises au développement durable ». D'entrée de jeu, la Commission définit la responsabilité sociale comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ». Il ne s'agit pas d'un objectif en soi, mais bien d'un outil permettant à l'entreprise de contribuer au développement durable (Bé, 2003) : l'entreprise doit intégrer les dimensions sociale, économique et environnementale dans sa gestion (CCE, 2002, p. 5). La définition de la Commission confine donc la responsabilité sociale aux pratiques innovantes des entreprises en la matière ; mais malgré ce que cette définition suggère, la Commission n'envisage pas la responsabilité sociale comme une alternative régulatoire exclusive. Il s'agit de promouvoir un comportement responsable allant au delà des obligations légales, ces dernières constituant le socle sur lequel doivent se greffer les différentes initiatives corporatives.

Au moment de faire la synthèse de la consultation autour de son livre vert, la Commission a dû se rendre à l'évidence qu'il existe des positions irréciliables entre les acteurs sociaux au sujet de la responsabilité sociale : le caractère volontaire, l'universalité des normes, la protection effective des travailleurs, l'information fiable pour le consommateur et le cadre d'évaluation pour les investisseurs sont tous des sujets qui suscitent la controverse. Néanmoins, elle fut encouragée dans ses initiatives puisque l'ensemble des intervenants ou presque étaient favorables à une action de la Communauté Européenne dans le domaine de la responsabilité sociale (CCE, 2002, p. 4).

La stratégie proposée par la Commission se décline en trois volets : promouvoir la responsabilité

sociale corporative, crédibiliser les déclarations de l'entreprise, et favoriser la responsabilité sociale. Au chapitre de la promotion, la Commission Européenne s'est donnée pour mandat de faire connaître les initiatives de responsabilité sociale et leur répercussions positives sur les entreprises et la gouvernance à travers un effort de recherche, l'instauration de forums d'échanges, l'enseignement et une attention particulière accordée aux PME. En ce qui concerne les déclarations des entreprises, la Commission soulève deux questions : la transparence et la crédibilité des informations d'une part, mais aussi la référence aux normes internationales reconnues d'autre part. Ainsi, la Commission reconnaît d'une part que :

La prolifération d'instruments difficilement comparables de RSE (normes de gestion, programmes de label et certification, élaboration des rapports, etc.) est source de confusion pour les entreprises, les consommateurs, les investisseurs, d'autres parties prenantes et la population, ce qui peut ensuite générer des distorsions sur le marché. Par conséquent, l'Union peut, par son action, faciliter la convergence des instruments utilisés en vue d'assurer le fonctionnement correct du marché intérieur et de préserver un environnement équitable (CCE, 2002, p. 9).

Et la Commission pose comme principe d'action communautaire, le « Soutien et respect des accords et instruments internationaux existants (normes fondamentales du travail de l'OIT, principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales), susceptibles de servir de valeur de référence claire et vérifiable » (CCE, 2002, p. 9)<sup>1</sup>.

Enfin, le troisième volet de la stratégie européenne consiste à favoriser la responsabilité sociale par le biais de politiques publiques appropriées touchant par exemple les fonds d'investissement responsables et les agences de notation. Bref, la Commission propose un cadre public de reconnaissance des initiatives de responsabilité sociale. Il s'agit en quelque sorte d'encadrer la diffusion de pratiques à l'origine proposées par des

ONGs, puis reprises par les entreprises, pour s'assurer que les critères d'évaluation retenus n'introduisent pas de barrières commerciales ou que soit évitée l'instauration de marchés régionaux induits (Bé, 2003). L'objectif de reconnaissance légale des initiatives de responsabilité sociale proposé par la Commission repose donc sur l'existence de critères, de procédures, d'instruments de mesure et de normes de bilan social qui pourraient s'articuler dans le cadre d'un système de certification. Un tel système suppose des vérificateurs aux qualifications inédites, de même qu'un mécanisme d'accréditation pour les organisations de certification, à l'instar des systèmes mis en place pour encadrer les normes d'application volontaire telles qu'ISO 14 001 ou EMAS.

Bien que celle-ci n'en soit qu'à ses débuts, trois constats se dégagent de la démarche européenne. D'une part, il est intéressant de remarquer que la Commission Européenne reconnaît clairement l'existence d'un nouveau pôle de régulation porté par la société civile.

Il est clair que la responsabilité sociale marque l'avènement, aux côtés d'autres manifestations, de nouveaux acteurs sur la scène politique – « politique » pris ici au sens large, car elle inclut les entreprises elles-mêmes.

De nouveaux acteurs souvent organisés globalement, comme l'est l'économie, et qui possèdent ainsi une force que n'ont plus les seuls États. La responsabilité sociale oblige ainsi à réfléchir à ce que peut être une nouvelle gouvernance démocratique, qui prenne en compte une société civile soucieuse d'influencer les différents pouvoirs (souligné dans le texte)<sup>2</sup>.

Par ailleurs, la stratégie prônée par la Commission indique que celle-ci ne souhaite pas s'immiscer dans la définition de critères substantifs, se laissant la tâche de les reconnaître, et d'identifier « les bons codes » plutôt que d'élaborer elle-même un code de conduite de référence<sup>3</sup>. On peut faire ici un parallèle avec l'évolution du processus réglementaire à l'échelle nationale et le rôle dévolu à « la société civile » par l'État (Harrison, 2001; Gendron et Turcotte, 2003). On constate en effet que l'État rechigne de plus en plus à imposer des normes, et même à agir comme arbitre, pour laisser aux acteurs le soin d'en arriver à un compro-

mis à travers un processus de « dialogue social ». À l'échelle internationale, ce dialogue se configure différemment puisque le poids relatif des États, des entreprises et des acteurs de la société civile (les ONGs, mais aussi les investisseurs institutionnels ou encore les agences de notation) peut changer radicalement selon le pays où on se situe. À l'instar de l'attitude réservée des États sur leur scène nationale respective, la perspective de la Commission Européenne semble donc privilégier une reconnaissance des compromis sociaux émergents, ce qui peut aisément se comprendre dans le contexte européen, et plus encore sur la scène mondiale. Si cette attitude peut paraître prudente, elle n'en est pas moins audacieuse si l'on tient compte des réserves des entreprises et de certaines conceptualisations de la responsabilité sociale qui tendent à rejeter ou à invalider l'idée d'un référentiel mondial commun de responsabilité sociale. En effet, même si elle ne les définit pas elle-même, la Commission ne manque pas de renvoyer explicitement à des normes de référence.

<sup>1</sup>

Outre la reconnaissance de la nature volontaire de la responsabilité sociale et la nécessité de rendre les pratiques de la RSE crédibles et transparentes.

<sup>2</sup>Intervention de Madame Odile Quintin, Directeur général de l'Emploi et des Affaires sociales, Commission européenne, à la Conférence organisée par la Présidence, Bruxelles, 28 novembre 2001.

<sup>3</sup>Selon l'expression utilisée par Dominique Bé (2003).

#### Références

Bé, Dominique. 2003. « Vers un référentiel européen de la responsabilité sociale de l'entreprise », Communication à l'Université de printemps *Audit social et responsabilité sociale de l'entreprise*, Conférence IAE, Corse, 22 au 24 mai.

Quintin, Odile. 2001. Intervention à la Conférence organisée par la Présidence, Bruxelles, 28 novembre 2001.

Harrison, K. 2001. « Volontarisme et gouvernance environnementale, sous la direction de Edward Parsons », *Gérer l'environnement : défis constants, solutions incertaines*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, p. 209-247.

Commission des Communautés Européennes (CCE). 2002. *Communication de la commission concernant la responsabilité sociale des entreprises : Une contribution au développement durable*. 27 p.

# Appel de communication

## Colloque Finance responsable et monnaies sociales 20, 21 et 22 novembre 2003 Montréal

Organisé par la **Chaire Économie et Humanisme** et le **Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)**

Avec la collaboration de  
La Chaire de coopération Guy-Bernier  
FondAction  
CRSH

### MISE EN CONTEXTE

Ce colloque international a pour but de réfléchir à l'action des nouveaux mouvements sociaux dans les domaines financier, économique et monétaire. Il s'agit notamment d'explorer le renouvellement des pratiques économiques à l'heure d'une montée des préoccupations sociales et environnementales qui se traduisent par des revendications accrues et des attentes nouvelles à l'égard des acteurs économiques. L'objectif de la conférence est, dans un premier lieu de faire le point sur les innovations sociales dans ces domaines et d'alimenter les travaux qui s'intéressent aux modalités d'action des nouveaux mouvements sociaux économiques. Dans un second temps, la conférence a pour objectif de tisser des liens entre des acteurs sociaux porteurs d'innovations distinctes, les innovations financières et monétaires, en vue de susciter un dialogue créateur. Enfin, la conférence permettra aux chercheurs de faire des liens entre divers types d'innovations sociales dans les domaines financier, économique et monétaire en vue de dégager les modalités d'action propres aux nouveaux mouvements sociaux économiques.

### CRITÈRE DE PRÉSENTATION

La proposition doit inclure les renseignements suivants :

Nom et prénom du présentateur ou de la présentatrice

Adresse complète

Numéro de téléphone et de télécopieur

Adresse électronique

Statut : étudiant(e), professeur(e), chercheur (e), retraité(e), autre

Titre de la proposition (suffisamment explicite pour décrire la nature de la recherche (maximum 180 frappes))

#### **Texte du résumé**

L'espace maximal est de 800 à 1000 mots soit 2 à 3 pages.

Faire parvenir votre proposition par courrier électronique à Monique Robillard (robillard.monique@uqam.ca), en précisant dans l'objet de votre message le titre de la conférence « Finance responsable et monnaies sociales », avant le 20 septembre 2003.

#### **La communication**

L'espace maximal est de 9000 mots ou 25 pages. La communication doit être expédiée, accompagnée des droits d'inscription s'élevant à 175 \$ et 75 \$ pour les étudiants.

Faire parvenir votre communication par courrier électronique à Monique Robillard (ceh@uqam.ca), en précisant dans l'objet de votre message le titre de la conférence « Finance responsable et monnaies sociales », avant le 15 octobre 2003.

Note : Vous devez utiliser le système international d'unités (système métriques), féminiser les titres de fonctions (professeure, chercheuse, présidente, etc.) et mettre les accents sur les majuscules.

**Date limite de présentation des résumés : 20 septembre 2003**

**Date limite de présentation des communications : 15 octobre 2003**

*\* Les meilleures communications pourront être publiées dans les Actes du colloque qui seront produits par la Chaire Économie et Humanisme de l'UQAM*

# Appel de communication

SIXTH INTERNATIONAL CONFERENCE of THE INTERNATIONAL SOCIETY FOR THIRD-SECTOR RESEARCH (ISTR)

RYERSON UNIVERSITY and YORK UNIVERSITY  
TORONTO, CANADA  
JULY 11-14, 2004

## CONTESTING CITIZENSHIP AND CIVIL SOCIETY IN A DIVIDED WORLD

The conference will take a critical look at Third Sector organizations in a troubled world. There are now challenges, as never before, for the Third Sector. On almost all fronts, civil society organizations both face and create forces that seek to change the rules applied to international, institutional and civic relationships.

Contributions are encouraged on all topics related to Third Sector studies. They may take the form of a panel, a paper or a poster. Abstracts of 500-1000 words are invited in English, French or Spanish.

The abstract should give a working title and summarize the argument of the paper and the issue(s) which it addresses; locate that issue within a wider literature; indicate its relevance to an international audience; and refer to its empirical and/or theoretical base. It should be suitable for blind refereeing. Brief biographical details should be given on the attached form and authors are requested to indicate which of the conference themes their proposal addresses.

Due to the increased number of proposals we are receiving, ISTR will be utilizing an abstract processing service. To submit your abstract using this service, go to the ISTR website—[www.istr.org](http://www.istr.org)—and follow the link for Abstract Submissions. If you wish to submit your abstract by mail, send four (4) copies of the abstract, along with the presenter information sheet, to: ISTR Conference Abstract, 559 Wyman Park Building, 3400 N. Charles Street, Baltimore, MD 21218-2688 USA. ISTR will also accept proposals by fax: 1-410-516-4870. **Please use only one (1) method of submitting your proposal.**

Authors will be advised by the end of January 2004 whether their abstract has been accepted. Authors are requested to confirm their participation in the conference by April 26, 2004, and will have an opportunity to submit an extended abstract for inclusion in the conference abstract volume by that date. **AT LEAST ONE AUTHOR PER SUBMISSION MUST REGISTER FOR THE CONFERENCE BY APRIL 26, 2004, TO HAVE THEIR PRESENTATION SCHEDULED IN THE CONFERENCE PROGRAM.** The completed paper should be submitted to the session chair / discussant by May 31, 2004, to allow adequate time to read the paper. You will be notified with the name of your session chair/discussant and where to send your paper.

### Questions?

Phone: 1-410-516-4678; fax: 1-410-516-4870

e-mail: [istr@jhu.edu](mailto:istr@jhu.edu) or [donna.jakuta@jhu.edu](mailto:donna.jakuta@jhu.edu); [www.istr.org](http://www.istr.org).

# Appel de communication

## For an Edited Book *Emerging Dimensions of Environmental Sustainability*

This edited book will focus on environmental sustainability. It may contain the following:

- > reports on advances in theory, techniques, applications and practice;
- > general surveys and critical reviews;
- > case studies and policy issues;
- > educational or instructional articles providing information, experience and 'know how';
- > 'Industrial Viewpoints' based on the current industrial scene.

The book will be a compilation of articles highlighting government and corporate initiatives for promoting environmental sustainability. It will also attempt to highlight public policies and management practices in the area of environmental sustainability, which is transforming businesses and government organizations alike.

The outline should have a title and should be approximately 200 words in length. The outline should state the objective/purpose of the paper and provide a brief structure of the paper.

Also required are:

- > the author(s) professional / official title, organization / place of work and a short paragraph on their professional achievements and areas of study / interest.
- > 5 keywords that best describe their proposed article.

**Authors are requested to submit their paper outlines by e-mail to the Editor listed below by October 31, 2003.**

**Dr. Anshuman Khare**

**Associate Professor for Operations Management**

**Centre for Innovative Management**

**Athabasca University**

**Contact Address: 301-22 Sir Winston Churchill Avenue, St. Albert AB T8N 1B4, CANADA**

**Telephone: 1-780-4187533 / Fax: 1-780-4592093.**

**E-mail: anshuman\_khare@mba.athabascau.ca**

# B a b i l l a r d

## Projection de films sur le café équitable

*Pause-café, pour un partage des ressources*  
*La crise du café*

>1<sup>er</sup> octobre 2003

>Centre culturel de Notre-Dame de l'île Perreault  
Renseignements: 514.931.3507

## Semaine multiculturelle

Organisée par l'Association Générale des étudiants et étudiantes du Collège François-Xavier Garneau

10 au 14 novembre 2003

Ateliers • Théâtre • Danse • Musique •  
Projections de films et de documentaires  
Conférences et tables rondes

Renseignements: Joana Borrero Luz  
joanaluz23@hotmail.com

## Lancement de livre

*L'envers de l'assiette*, par Laure Waridel  
Éditions Écosociété et Environnement Jeunesse

18 septembre 2003

17 heures

Centre des sciences, Montréal

Renseignements: 514.521.0975 ou 514.252.3016

## Déjeuner conférence du Club Mount Stephen

Conférencier  
**Claude Béland**

*Les modèles québécois:  
de Maurice Duplessis à  
Jean Charest*

24 septembre 2003

12h à 14h

1440, rue Drummond,  
Montréal

Renseignements:  
514.849.7338

## Lancement de livre

**Boycott**, par Steve Proulx

17 septembre 2003

17 heures

Le Verre Bouteille  
2112, rue Mont-Royal Est  
Montréal

Renseignements:  
courriel@steve-proulx.com

## Journée d'échange sur la réforme des institutions démocratique

*Les expériences du Québec, de la Colombie-Britannique et  
de l'Île du Prince-Édouard*

en présence du ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques,  
M. Jacques P. Dupuis

Organisée par l'Institut de recherche en politique en politiques publiques (IRPP)  
10 septembre 2003  
Marriott Château Champlain, Montréal

Renseignements: Suzanne Lambert, 514.985.2461 poste 322

# Concours annuel

## Institut de recherche en économie contemporaine

<b>Prix pour la meilleure thèse de doctorat</b>	<b>10 000 \$</b>
<i>2 mentions pour thèses remarquables</i>	<i>2 x 3 000 \$</i>
<b>Prix pour le meilleur mémoire de maîtrise</b>	<b>5 000 \$</b>
<i>2 mentions pour mémoires remarquables</i>	<i>2 x 2 000 \$</i>

Toutes les thèses de doctorat, les mémoires de maîtrise ou l'équivalent ayant conduit à l'obtention d'un diplôme décerné par une université québécoise entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 21 juin 2003 seront admissibles. Les travaux ayant déjà été soumis au concours annuel de l'IRÉC d'une année antérieure ne sont pas ré-admissibles.

Le répertoire de l'IRÉC publie des travaux sur les domaines de l'économie générale, de l'économie sociale, de l'économie politique ou de tout autre domaine connexe (par exemple, gestion des entreprises, sociologie économique, aménagement, histoire économique, etc.).

Sont particulièrement invités à soumettre leurs travaux les auteurs dont les préoccupations recourent les champs d'intérêt de l'IRÉC : les effets de la mondialisation, le développement économique, l'équilibre entre domaine privé et domaine public, les centres de décision locaux et nationaux, les conditions économiques des travailleurs.

Ces sujets pourront avoir été traités autant à partir d'une approche économique (micro ou macro) que d'une approche multidisciplinaire ou spécialisée.

Pour être valide, toute inscription devra être effectuée par le formulaire électronique de l'Institut disponible sur le site internet de l'IRÉC: [www.irec.net](http://www.irec.net)



## Poste d'assistant-professeur York University

The Division of Social Science, Faculty of Arts, York University invites applications for a tenure-track appointment at the rank of Assistant Professor in the critical interdisciplinary study of Business and Society starting July 1, 2004 (subject to budgetary approval).

A Ph.D. or equivalent, is required. Applicants are expected to demonstrate the promise of excellence in both scholarship and teaching at the undergraduate and graduate levels.

Applicants must have a demonstrated record of critical, interdisciplinary scholarship and/or teaching experience in alternative economic firms and arrangements as well as in at least one of the following areas: ethics, political theory, or political economy. The successful candidate will be expected to teach a fourth-year seminar on Alternative Economic Firms and Arrangements as well as other courses in the field of Business and Society. The ability to teach a fourth year course entitled "Research in the Community" would be an asset. Candidates should have a background in co-operative studies, ethics and/or political theory.

York University is an Affirmative Action Employer. The Affirmative Action Program can be found on York's website at [www.yorku.ca/acadjobs](http://www.yorku.ca/acadjobs) or a copy can be obtained by calling the affirmative action office at 416-736-5713. All qualified candidates are encouraged to apply; however, Canadian citizens and Permanent Residents will be given priority.

Candidates are asked to submit a curriculum vitae, a statement of teaching and research interests, appropriate samples of their scholarship and teaching evaluations and arrange to have three referees send letters of reference directly to:

Dr. Mary-Louise Craven, Chair  
Division of Social Science  
S756A Ross Building  
York University  
4700 Keele Street  
Toronto, Ontario, M3J 1P3  
tel: (416) 736-2100 #77812; fax: (416) 736-5574  
email: [mlc@yorku.ca](mailto:mlc@yorku.ca)

**Deadline for applications is October 31, 2003.**

# Calendrier des événements

## Sommet

*Le sommet mondial du développement durable, suite de Johannesburg*  
27 au 29 novembre 2003

Paris

**Renseignements:** [www.equitable-forum.org/index.html](http://www.equitable-forum.org/index.html)

*Green Mountain Summit on Investor Responsibility*  
*A Forum on Environmental, Social and Sustainable Investing*

14 au 17 septembre 2003

Stowe, Vermont

**Renseignements:** Tel: 212.768.2800 / [mail@imn.org](mailto:mail@imn.org)

## Conférence

*Corporate Responsibility—Why it's essential for Asian Business?*

23 et 24 septembre 2003

Singapour

**Renseignements:** [info@ethicalcorp.org](mailto:info@ethicalcorp.org)

- 24 / 25-09-2003 Conférence internationale *Le Sud...et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Université du Québec en Outaouais, Hull  
**Renseignements:** [www.uqo.ca/ries2001/conferebce/programme.html](http://www.uqo.ca/ries2001/conferebce/programme.html)
- 29-09-2003 Conférence "Business Sustainability", Amsterdam, Netherlands  
**Renseignements:** [www.marcusevans.com/events/CFEventinfo.asp?EventID=7448](http://www.marcusevans.com/events/CFEventinfo.asp?EventID=7448)>
- 01-10-2003 International Conference "Occupational Health and Safety in Small and Medium Enterprises", Rome, Italy  
**Renseignements:** [www.ispesl.it/informazione/eventi/presidenzaitaliana/index.htm](http://www.ispesl.it/informazione/eventi/presidenzaitaliana/index.htm)>
- 10-10-2003 International Seminar "Measuring CSR initiatives results with stakeholders involvement", Frascati, Italy  
**Renseignements:** [www.cittadinanzattiva.it/unafinestrasu/impresa/draft\\_program\\_engl.doc](http://www.cittadinanzattiva.it/unafinestrasu/impresa/draft_program_engl.doc)>
- 16-10-2003 Interdisciplinary conference "Global responsibility, a new model of regulation for companies?", Nantes, France  
**Renseignements:** [www.escna.fr/eng/Research/co\\_rse\\_pres.htm](http://www.escna.fr/eng/Research/co_rse_pres.htm)
- 19-11-2003 Conference "How to Manage Labour Standards and Human Rights in Multinational Companies and their Supply Chains", Brussels, Belgium  
**Renseignements:** [www.ethicalcorp.com/content.asp?ContentID=655](http://www.ethicalcorp.com/content.asp?ContentID=655)

## Colloque

*Un véritable partenariat en employabilité est-il possible?*

30 septembre et 1er octobre 2003

**Renseignements:** [coedmo@cam.org](mailto:coedmo@cam.org)

*Finance responsable et responsabilité sociale de l'entreprise: deux mouvements, un objectif commun?*

Organisé par l'Association d'économie politique

16 et 17 octobre 2003

Auditorium de la Télé-Université

4750 avenue Henri-Julien, Montréal

**Renseignements:** [Serge\\_Rousseau@teluq.quebec.ca](mailto:Serge_Rousseau@teluq.quebec.ca)

*Colloque international Finance responsable et monnaies sociales*

Organisé par la Chaire Économie et Humanisme

20 au 22 novembre 2003

Salle Marie-Gérin-Lajoie, UQAM, Montréal

405, rue Sainte-Catherine Est, niveau Métro

**Renseignements:** [ceh@uqam.ca](mailto:ceh@uqam.ca)

la chaire  
**économie et  
humanisme**

**UQÀM ESG**  
École des sciences de la gestion  
Université du Québec à Montréal

.....  
École des sciences de la gestion  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 6192  
Succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000  
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: [ceh@uqam.ca](mailto:ceh@uqam.ca)

---

**Visitez notre site Internet**

[www.ceh.uqam.ca](http://www.ceh.uqam.ca)

**Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique**

[ceh@uqam.ca](mailto:ceh@uqam.ca)

---

**Bulletin d'information de la Chaire Économie et Humanisme**

**Rédacteur en chef:** Maxime Rondeau

**Graphisme:** Jenny Desrochers

**Collaborateurs:** René Audet, Corinne Gendron, Marie-Lou Ouellet

Le bulletin est publié une fois par mois par la Chaire Économie et Humanisme.  
Pour soumettre un article, prière de consulter le site web [www.ceh.uqam.ca](http://www.ceh.uqam.ca).